



CFPPA
DE L'OISE

CULTIVONS VOTRE AVENIR

Titre Pro ADVF

Niv 3 - RNCP37715

Assistant De Vie aux Familles

Formation pour adultes de 455 heures en centre de formation et 280 heures en entreprises réparties sur 6 mois Ce titre se compose de 3 CCP (Certificat de Compétences Professionnelles). Ces périodes de stage correspondent à chaque Certificat de Compétences Professionnelles.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES 1

Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas.

Création du Dossier de Synthèse de Pratiques Professionnelles permettant au candidat de décrire des situations rencontrées en stage et répondant aux activités type du titre d'assistant de vie aux familles.

ACTIVITES TYPE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES EVALUEES :

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions,
- Organiser avec la personne les tâches domestiques,
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité,
- Respecter l'intimité, les goûts et les habitudes de la personne,

Mettre en œuvre les gestes et les techniques appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES 2

Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Création du Dossier de Synthèse de Pratiques Professionnelles permettant au candidat de décrire des situations rencontrées en stage et répondant aux activités type du titre d'assistant de vie aux familles.

ACTIVITES TYPE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES EVALUEES :

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Organiser avec la personne les actes à accomplir,
- Prévenir les risques, faire face aux

situations d'urgence et/ou mettre en place un relais,
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne,
- Mettre en pratique les techniques et les gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES 3

Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.
Création du Dossier de Synthèse de Pratiques Professionnelles permettant au candidat de décrire des situations rencontrées en stage et répondant aux activités type du titre d'assistant de vie aux familles.

ACTIVITES TYPE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES EVALUEES :

- Etablir le contact, communiquer et assurer le relais des parents,
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants,
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants,
- Accompagner les apprentissages de base et de socialisation des enfants dans leurs activités,
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants, lors des repas, des levers et des couchers, de la toilette et de l'habillage.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'emploi peut exercer son activité dans des organismes publics ou privés à but lucratif ou non lucratif, œuvrant notamment pour le maintien à domicile ou le suivi personnalisé au sein des établissements ou services médicosociaux.

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



DATES DE LA FORMATION

Une à deux sessions par an pour la formation continue (contacter le centre)

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Nous contacter. Selon calendrier de formation.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Formation continue alternant centre de formation et stages en entreprise (3 périodes de 2 à 3 semaines chacune)

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- **Accueil de personnes en situation de handicap** ; nous contacter.
Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficultés
D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tests de connaissances (QCM) en fonction du diplôme acquis et entretien de motivation qui permettra de vérifier le projet de la personne et d'appréhender son parcours.
- Adaptation du parcours selon les acquis et les dispenses et équivalences réglementaires

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Coordonnateur de pôle
03 44 50 84 56

CFPPA de l'Oise - Site d'Airion
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 AIRION

www.lyceeagricoledeloise.fr

PRÉREQUIS

Âge : A partir de 18 ans

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène.

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. L'ADVF les assiste pour s'habiller, pour faire leur toilette et pour se déplacer. Il (elle) les aide à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales. Il (elle) tient compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage.

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Il faut avoir une bonne condition physique pour exercer ce métier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation diplômante niveau 3
Apports théoriques en salle
Mises en situations pratiques en plateau technique

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle
+ entretien CCP 3 (geste technique
et questionnement) + entretien sur
Dossier Professionnel + Entretien projet
professionnel

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- CCP individuel



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Diplôme d'Etat : aide soignant,
Accompagnement Educatif et social,
Auxiliaire de puériculture

ACCÈS PAR TRANSPORT

Bus, Train à proximité
Parking gratuit sur place

Restauration possible sur place

TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. Nous consulter.

FINANCEMENT

Prise en charge de la formation
par le Conseil Régional des Hauts-
de-France pour les demandeurs
d'emploi.
Formation éligible au CPF.

INDÉMNITÉS

Indemnités versées en fonction
du statut des stagiaires pour la
formation continue, pôle Emploi,
contrats de professionnalisation.

Certificateur : Ministère du Travail du Plein
Emploi et de l'Insertion (MTPEI)

Date d'enregistrement : 07/08/2019